

Votants : 65

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 4ÈME GÉNÉRATION 2025-2031 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE MAISON SISE 1, RUE DES ESCALIERS

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Thierry DEVAUTOUR, Noémie FERREIRA, Thibault HEBRARD, Richard PAILLOUX, Nicolas ROBIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Gérard EPOULET, Rose-Marie NIETO.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 4^{ÈME} GÉNÉRATION 2025-2031 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE MAISON SISE 1, RUE DES ESCALIERS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L. 5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 23 juin 2025 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 4^{ème} génération 2025-2031 ;

Vu la délibération du 25 septembre 2025 de la commune de Granzay-Gript sollicitant le PACT de 4^{ème} génération pour les travaux de réhabilitation d'une maison sise 1, rue des escaliers à Granzay-Gript.

La commune de Granzay-Gript a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 12 516 € au titre du PACT de 4^{ème} génération 2025-2031 pour les travaux de réhabilitation d'une maison sise 1, rue des escaliers à Granzay-Gript.

Le coût total prévisionnel de cette opération est de 302 169,31 € HT.

La commune de Granzay-Gript souhaite engager la réhabilitation d'une maison sise 1, rue des escaliers afin de la proposer à la location avec un loyer modéré. Cette vieille bâtisse est considérablement dégradée et la commune souhaite engager sa rénovation entière afin de conserver son patrimoine et répondre à la demande de logements locatif sur la commune.

Cette rénovation de l'ensemble du bâtiment vise à la réfection totale de la bâtisse qui doit veiller à l'intégration du bâti au sein d'un espace homogène, la prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et du confort thermique et l'utilisation de matériaux durables.

Les travaux engagés portent sur la zinguerie, le remplacement de la charpente et des huisseries, l'électricité et la plomberie, etc.

Ce projet répond aux axes 1 et 2 du PACT de 4^{ème} génération portant sur les opérations de revitalisation, dynamique des centralités et services à la population et les opérations de transition écologique et énergétique.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 12 516 € au titre du PACT de 4^{ème} génération 2025-2031 à la commune de Granzay-Gript ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 4^{ème} génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 65

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président